

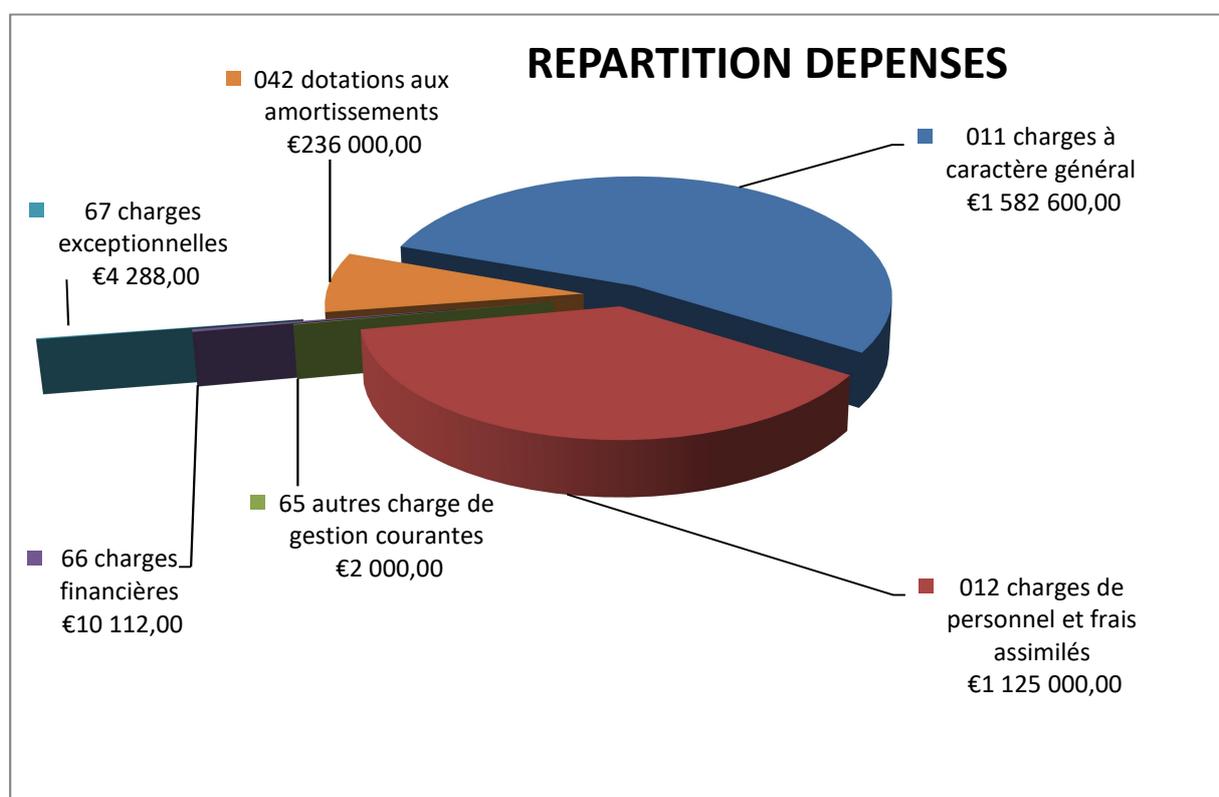
SYNTHESE EXPLICATIVE BUDGET ENVIRONNEMENT 2020

SECTION FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES :

La section de fonctionnement s'équilibre à 2.960.000 €

Les prévisions dépenses de fonctionnement sont stables par rapport à celles de 2019 (2 960.000 €) et à la réalisation 2019 qui s'élève à 2.923 720,71 €.



Au chapitre 011 « charges à caractère général »

Le compte 60632 « fournitures de petits équipements » est stable justifié par des travaux en régie très restreints et par le désir de maîtriser les dépenses.

Le compte 611 « contrats de prestation de services » est en hausse pour tenir compte des dépenses liées au traitement des boues qui vont s'imposer cette année, au plus tard en 2021.

Le compte 6135 « locations mobilières » est en hausse pour tenir compte de la location d'un engin de concassage des gravats en stocks dans les déchetteries .

Le compte 6288 « autres services extérieurs » est en forte hausse pour permettre le traitement de gravats entreposés à Ohain.

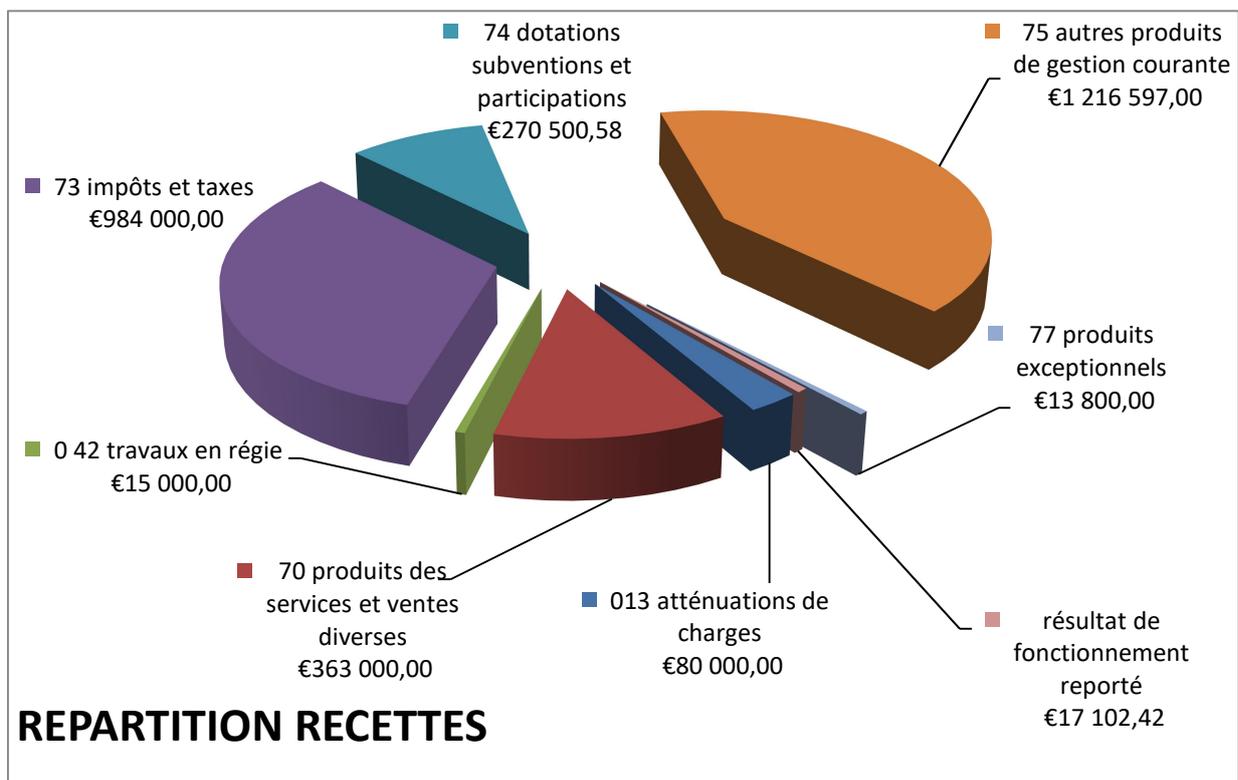
Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés »

Les frais de personnel sont en légère hausse pour tenir compte des arrêts de travail de longue durée au service environnement et permettre les remplacements nécessaires des agents.

Au chapitre 66 « charges financières »

Le remboursement des intérêts est stable (terme d'un emprunt au 01 mars 2019). Le nouvel emprunt contracté en 2019 verra les premiers remboursements en 2021.

LES RECETTES :



Au chapitre 013 « atténuation de charges »

Les recettes liées aux remboursement sur salaires des brigades d'insertion sont stables par apport à 2019 car le compte retrace les recettes liées aux emplois CUI.

Les remboursements sur charges de SS sont prévus au niveau de 2019.

Au chapitre 70 « produits des services »

Les prévisions de produits du tri sont sensiblement basées sur la réalisation de 2019 qui a vu une forte baisse des recettes des filières. Quant à la participation d'Eco emballage la prévision correspond à celle de 2019, hors liquidatif.

Au chapitre 73 « impôts et taxes »

La notification prévisionnelle de la TEOM est en hausse (984 k€ pour 955k€ encaissés en 2019)

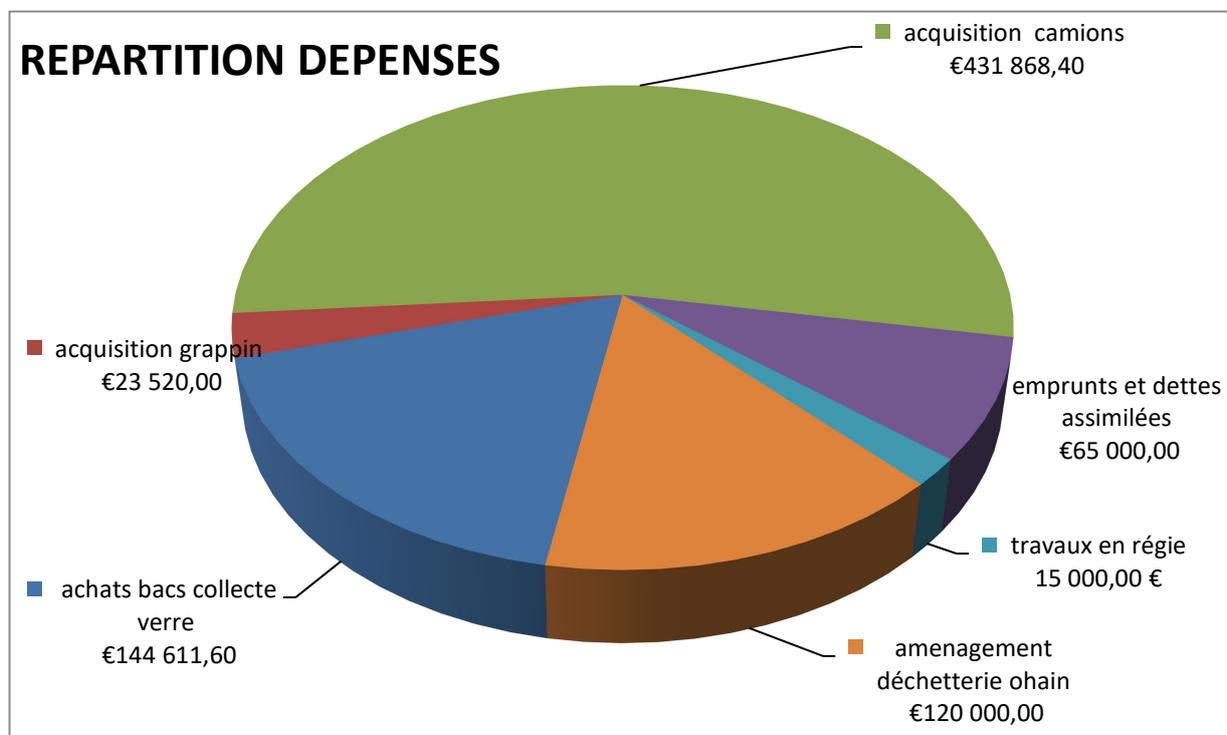
Au chapitre 042 « opérations d'ordre »

Le résultat de fonctionnement reporté dégagé sur l'année 2019 est très faible de l'ordre de 17 102 € et ne permet pas à ce stade de porter comme souhaité, à 1.000.000 € le versement du budget général à la section de fonctionnement du budget annexe.

SECTION INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES :

La section d'investissement s'équilibre à 800.000 €



Les principales dépenses cette année porteront sur l'acquisition de bacs pour la collecte du verre en porte à porte si les élus décident sa généralisation en 2020. Elles comprennent

également le solde de paiement du camion acquis en 2019, l'acquisition d'un nouveau et dernier camion de collecte pour une flotte rééquipée sur le mandat écoulé, et d'un grappin.

Des aménagements sur la déchetterie d'Ohain concluent ce programme d'investissements pour 2020.

LES RECETTES :

le solde d'investissement au 001 est positif à hauteur de 278 404,85 € grâce à l'emprunt réalisé en 2019.

Elles sont composées :

- ◆ De l'excédent d'exécution de 278 404,85 €
- ◆ d'une part d'emprunt de 248 917 €
- ◆ des dotations aux amortissements de 236.000 €
- ◆ du Fonds de compensation de TVA prévisionnel de 36 678,15 €

L'emprunt sera finalisé en fin d'année si besoin.

